



Protocole d'allègement et de dispense CESF 2026

A. Le protocole de dispense et d'allègement

L'institut de Richemont et l'IRTS informent les étudiants des possibilités de dispense ou d'allègement de formation et examinent les demandes selon la procédure suivante :

1) Avec le courrier informant le candidat de son admission à la formation est joint le protocole de dispense et d'allègement. Il en sera de même pour les candidats inscrits sur la liste complémentaire auxquels il sera fait appel.

C'est le candidat, s'il est intéressé, qui a l'initiative de la demande de dispense ou d'allègement de formation au plus tard le 28 août 2026

Cette demande écrite à la direction de l'Institut de Richemont sera motivée et justifiée au regard de ses acquis et de l'expérience professionnelle.

2) Une rencontre obligatoire est prévue, à l'initiative de l'IRTS et de l'Institut de Richemont entre juin et septembre pour informer et aider les candidats à confirmer ou non leur demande.

Lors de cette rencontre :

- présentation des différents domaines de formation et de certification
- rencontres, individuelles et/ou collectives, avec au moins un formateur qui :
 - o expose la mise en œuvre pédagogique des différents domaines de la formation,
 - o aide le candidat à se positionner eu égard au contenu pédagogique des différents domaines de la formation.Un document rendant visible ses acquisitions antérieures par rapport au référentiel de la formation lui est présenté.

Le candidat confirme par écrit sa demande d'allègement et / ou au plus tard fin septembre, (sauf pour les candidats appelés sur la liste complémentaire ou admis au-delà de cette date) en fournissant les originaux du diplôme ou titre obtenu et du référentiel détaillé de la formation ou du diplôme possédé. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

3) Avant le début de la formation, un représentant de l'équipe pédagogique entend chaque étudiant à propos de son dossier afin d'évaluer :

- ses capacités à identifier les compétences acquises au regard du référentiel de la formation,
- la maîtrise des contenus théoriques, objet(s) de l'allègement,
- la capacité à finaliser les apports théoriques au regard de la formation envisagée.

4) L'établissement formule une proposition d'allègement, hors de la présence de l'étudiant soumise à l'avis de la commission pédagogique.

L'établissement notifie à chaque candidat la décision.

Les allègements de formation sont contractualisés entre l'étudiant, le responsable de formation, le directeur de l'établissement ou son représentant et consignés dans le livret de formation du candidat. Ils contribuent ainsi à déterminer son parcours personnalisé de formation.

Ce parcours personnalisé identifie :

- les modalités d'enseignement pratiques (durée du temps de stage, s'il est différent du parcours classique),
- les besoins en formation théorique à suivre (descriptif, durée, calendrier),
- la durée de la formation dans sa globalité.

B. Dispenses et allègements

Les principes

Les allègements et dispenses de domaines de formation sont définis par l'article 5 de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au DE CESF.

➤ **Dispenses**

Les titulaires d'un diplôme d'Etat d'ASS, ETS, EJE et ES de niveau III bénéficient d'une dispense de formation pratique pour chacun des deux derniers domaines de formation (2 semaines par DF ou 70 heures).

Ils sont par ailleurs dispensés des épreuves de certification des Domaines de Formation 3 et 4 s'ils ont le niveau II.

Il n'y a pas de dispense des heures de formation théorique pour les Domaines de Formation 3 et 4. Cependant une demande d'allègement d'heures de formation théorique peut-être formulée dans le cadre du présent protocole.

➤ **Allègement de formation**

L'allègement de formation théorique et /ou pratique ne peut être supérieur à 1/3 du volume total de la formation.

A l'issue du positionnement des acquis de leur formation, les candidats peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

Pour les candidats n'étant pas titulaires d'un BTS ESF, pour être présentés au DE CESF par l'IRTS et l'Institut de Richemont, ils devront l'avoir validé pendant l'année du DE.

Par ailleurs les étudiants n'ayant à valider que le DC1 et DC2 devront obligatoirement effectuer une période de formation pratique minimale de 3 semaines associée à chacun des domaines de formation constitutifs de leur programme individualisé de formation.

Parcours spécifiques : validation partielle et VAE

Les candidats s'engageant dans un parcours de formation post jury VAE suivent la totalité des heures de formation théoriques et pratiques attachées aux domaines de compétences à valider.

Les modalités pratiques et pédagogiques sont définies et contractualisées lors d'un entretien préalable à l'entrée en formation.

Les candidats ayant validé partiellement leur DE et qui souhaitent être accompagnés par l'IRTS et l'Institut de Richemont bénéficient eux aussi d'un plan individualisé de formation contractualisé.

C. Modalités d'accompagnement des étudiants ayant des difficultés pédagogiques

Les difficultés pédagogiques des étudiants peuvent être repérées par l'étudiant lui-même, par le formateur référent et/ ou l'équipe pédagogique, ainsi que par le référent professionnel dans le cadre d'un accueil en stage.

L'équipe pédagogique reste l'entité de référence pour le parcours général de formation des étudiants. En cas de difficulté particulière dans le parcours de l'étudiant, le formateur référent apporte à l'équipe pédagogique les éléments permettant d'analyser et d'améliorer la situation.

En cas de difficulté particulière dans le parcours de l'étudiant, l'étudiant est entendu, à sa demande, ou à la demande du formateur référent afin de lui permettre d'analyser et de faire évoluer sa situation.

Des modalités spécifiques peuvent éventuellement être proposées à l'étudiant et dans ce cas font l'objet d'un contrat pédagogique tripartite, signé par l'étudiant, le responsable de formation et le représentant de l'IRTS. Il est aussi prévu un temps d'évaluation du contrat qui a pour principe une durée déterminée.

Les modalités d'accompagnement sont ainsi établies en fonction de chaque étudiant et sont personnalisées. Elles peuvent prendre la forme de :

- rendez-vous réguliers (à chaque regroupement par exemple) avec le formateur référent ;
- d'une réévaluation des objectifs de stages ;
- d'un aménagement de la formation (dans le respect du cadre réglementaire).

D. Modalités d'accompagnement pédagogique garant de l'égalité des chances

Les étudiants/stagiaires en situation de handicap bénéficient des mêmes modalités d'accompagnement pédagogiques que tous les apprenants accueillis à l'IRTS Poitou-Charentes et à l'Institut de Richemont.

Dans le cadre d'une mobilité réduite, nous sommes attentifs à les accueillir dans les salles directement accessibles à l'Institut de Richemont et par l'ascenseur de l'IRTS.

Dans le cadre de problèmes de santé, à partir des recommandations de la MDPH, et en lien avec la DRJSCS et les professionnels accompagnant ces étudiants/stagiaires, un Plan d'Accompagnement Personnel, sera réalisé afin de proposer un aménagement de formation si nécessaire.

ANNEXE 4 DU PROJET PEDAGOGIQUE

DOCUMENT DE D'AUTO-POSITIONNEMENT DE L'ETUDIANT

Nom, prénom du candidat :

Allègement(s) demandé(s) :

DOCUMENT RENDANT LISIBLE LES ACQUISITIONS ANTÉRIEURES à partir des éléments produits par le candidat AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL ET DES MODULES DE FORMATION DECESF			
DCI-C- CONSEIL ET EXPERTISE A VISEE SOCIO-EDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE			
Intitulé des modules	Contenu	1 Contenu commun avec un diplôme obtenu	2 considéré Acquis
<p>DCI-C-MI</p> <p>Développer l'expertise sociale du CESF dans le champ du travail social et de la recherche</p>	<p>Connaissances théoriques UF : Les métiers du travail social et l'intervention sociale <u>Cours communs ES/EJE/ASS/ETS/CESF</u> L'approche sociohistorique du travail social et de ses professions Les origines et les fondements du travail social Le métier de conseiller en économie sociale familiale et autres professions du travail social L'éthique et les valeurs en travail social</p> <p><u>Cours spécifiques CESF</u> Les fondements de l'action éducative Les grands courants pédagogiques L'évolution de l'intervention sociale : procédures et processus</p> <p>UF : La société <u>Cours communs ES/EJE/ASS/ETS/CESF</u> Les représentations sociales et interculturelles Notions d'immigration et d'interculturalité dans le travail social</p> <p>Contenu de formation transversal au DFI : cours/travaux dirigés/ témoignages de professionnels Méthodologie de recherche, guidance et TD mémoire : méthodes et techniques d'investigations</p> <p>Elaboration de la pratique professionnelle, témoignages de professionnels et TD : méthodologies de projet, méthodes et techniques de conception d'actions d'animation et de formations, méthodes et techniques d'analyse de pratique professionnelle dans la relation de conseil</p> <p>Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : élaboration d'une posture éthique, analyse de son professionnel, autonomie dans l'actualisation de ses compétences Préparation à la certification et à la validation ECTS – Certification ?</p> <p>Stage Pratique d'une intervention socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne en vue de la réalisation d'une note d'analyse</p>		

<p style="text-align: center;">DCI-C-M2</p> <p style="text-align: center;">Processus de développement de la personne et de phénomènes sociaux et finalisation de la démarche de recherche</p>	<p><u>Connaissances théoriques</u></p> <p>UF : Le développement de la personne <u>Cours communs TISF/CESF</u> Les troubles du spectre autistique <u>Cours spécifiques CESF- reprise cours du BTS ESF</u> Le processus de socialisation, la construction identitaire et la notion de genre L'autonomie, la participation et la citoyenneté</p> <p>UF : La société <u>Cours communs TISF/CESF</u> Approche historique, politique, économique et sociale Les processus d'exclusion Les phénomènes de violence et les violences faites aux femmes</p> <p><u>Contenu de formation transversal au DFI : cours/travaux dirigés/ témoignages de professionnels</u></p> <p>Méthodologie de recherche, guidance et TD mémoire : méthodes et techniques d'investigations Elaboration de la pratique professionnelle, témoignages de professionnels et TD : méthodologies de projet, méthodes et techniques de conception d'actions d'animation et de formations, méthodes et techniques d'analyse de pratique professionnelle dans la relation de conseil Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : élaboration d'une posture éthique, analyse de son positionnement professionnel, autonomie dans l'actualisation de ses compétences Préparation à la certification</p> <p><u>Stage</u></p> <p>Confrontation des résultats de la recherche avec des pratiques professionnelles du CESF</p>		
---	--	--	--

<p>DCI-C-M3</p> <p>L'expertise du quotidien : notions de santé, de handicap, de consommation et de précarité</p>	<p><u>Connaissances théoriques</u></p> <p>UF : L'expertise sociale dans la vie quotidienne <u>Cours spécifiques CESF- reprise cours du BTS ESF</u></p> <p>L'accès aux droits Le rapport à l'argent Le rapport à l'habiter La santé, les maladies à retentissement social, accès aux soins La personne en situation de handicap</p> <p><u>Contenu de formation transversal au DFI :</u> <u>cours/travaux dirigés/ témoignages de professionnels</u></p> <p>Méthodologie de recherche, guidance et TD mémoire : méthodes et techniques d'investigations Elaboration de la pratique professionnelle, témoignages de professionnels et TD : méthodologies de projet, méthodes et techniques de conception d'actions d'animation et de formations, méthodes et techniques d'analyse de pratique professionnelle dans la relation de conseil Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : élaboration d'une posture éthique, analyse de son positionnement professionnel, autonomie dans l'actualisation de ses compétences Visites de structures et participation à des conférences</p> <p><u>Stage</u></p> <p>Mettre en œuvre des actions de conseils et d'informations dans les domaines de la vie quotidienne auprès des personnes en situation de pauvreté, de handicap et d'exclusions</p>		
--	---	--	--

Lieu et Date :

Nom (en clair) et Signature du candidat :

Modalités de remplissage du document à l'attention des candidats:

Rappel : la copie du (des) diplôme(s) ainsi que leurs contenus détaillés (ou référentiels) doit être impérativement produite par le candidat dans le dossier de demande d'allègements.

Colonne 1 : préciser le titre du diplôme obtenu en utilisant son sigle.

NB: l'IRTS vérifiera vos déclarations au regard des documents fournis dans votre dossier.

Colonne 2 : cocher les différents contenus que vous considérez comme toujours acquis à ce jour.

NB: vos choix représentent un engagement vis à vis des épreuves de certification correspondantes.

Après avoir rempli les tableaux, **n'oubliez pas de dater et signer le document.**

Nom, prénom du candidat :

Allégement(s) demandé(s) :

DOCUMENT RENDANT LISIBLE LES ACQUISITIONS ANTÉRIEURES
à partir des éléments produits par le candidat
AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL ET DES MODULES DE FORMATION DECESF

DC2-AB- INTERVENTION SOCIALE

<i>Intitulé des modules</i>	<i>Contenu</i>	1 <i>Contenu commun avec un diplôme obtenu</i>	2 <i>considéré Acquis</i>
DC2-AB-MI Appréhender la méthodologie de l'Intervention sociale individuelle sous l'angle de l'accompagnement éducatif budgétaire	<p>Connaissances théoriques UF La personne dans le projet social : La place de la personne dans l'élaboration de son projet Les modalités de l'intervention individuelle. Analyse des besoins de la personne Méthodes et techniques de l'accompagnement éducatif budgétaire</p> <p>UF Observation, écoute et l'entretien dans l'intervention sociale : Les différentes formes d'observation, Les différentes formes d'écoute Les différents types d'entretien</p> <p>Contenu de formation transversal au DF2 : cours/travaux dirigés/témoignages de professionnels</p> <p>Différentes pratiques professionnelles. (Interventions de professionnels /TD) Techniques et méthodes de médiation et de négociation Démarche individuelle Méthodes et techniques d'évaluation Techniques et méthodes d'observation, d'écoute et d'entretien Méthodes et techniques de recueil de données et problématisation</p> <p>Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : Elaboration d'une posture éthique Analyse de son positionnement dans la relation d'accompagnement avec les personnes Confidentialité et secret professionnel Suivi individuel régulier de l'écrit de l'intervention sociale individuelle ou collective par le formateur référent Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de recherche, l'analyse, la réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel de CESF.</p> <p>Stage : Élaboration avec la personne/usager d'un projet individualisé en lien avec l'AEB ou un autre domaine de la vie quotidienne</p>		

<p style="text-align: center;">DC2-AB-M2</p> <p style="text-align: center;">Appréhender la méthodologie de l'intervention sociale collective</p>	<p><u>Connaissances théoriques</u></p> <p>UF : Le collectif <u>Cours spécifiques CESF :</u> Les modalités de l'Intervention sociale collective Les différentes formes de groupe La dynamique de groupe La régulation</p> <p><u>Contenu de formation transversal au DF2 : cours/travaux dirigés/témoignages de professionnels</u></p> <p>Différentes pratiques professionnelles. (Interventions de professionnels /TD) Techniques et méthodes de médiation et de négociation Démarche individuelle Méthodes et techniques d'évaluation Techniques et méthodes d'observation, d'écoute et d'entretien Méthodes et techniques de recueil de données et problématisation Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : Elaboration d'une posture éthique Analyse de son positionnement dans la relation d'accompagnement avec les personnes Confidentialité et secret professionnel Suivi individuel régulier de l'écrit de l'intervention sociale individuelle ou collective par le formateur référent. Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de recherche, l'analyse, la réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel de CESF.</p> <p><u>Stage :</u> Expérimentation d'une intervention sociale collective sur le site qualifiant. Élaboration, participation ou approche d'un diagnostic de territoire, au sein d'un réseau social. Construction d'une dynamique de groupe (but préventif et/ou curatif). Négociation du plan d'intervention et ou des plans d'actions. Mutualisation des ressources des membres du groupe concernés par une (des) problématique(s) commune(s). Implication et co-construction avec les usagers, les acteurs du territoire.</p>		

<p style="text-align: center;">DC2-AB-M3</p> <p style="text-align: center;">Approfondissement de l'accompagnement éducatif budgétaire</p>	<p><u>Connaissances théoriques :</u></p> <p><u>Cours spécifiques CESF :</u></p> <p>La coconstruction de l'accompagnement éducatif budgétaire</p> <p>L'analyse et le diagnostic d'une situation budgétaire</p> <p>La mise en œuvre des mesures de protection administratives et judiciaires : MJAGBF, MAJ, AESF,...</p> <p>La complémentarité entre la dimension individuelle et collective du budget</p> <p><u>Contenu de formation transversal au DF2 : cours/travaux dirigés/témoignages de professionnels</u></p> <p>Différentes pratiques professionnelles. (Interventions de professionnels /TD)</p> <p>Techniques et méthodes de médiation et de négociation</p> <p>Démarche individuelle</p> <p>Méthodes et techniques d'évaluation</p> <p>Techniques et méthodes d'observation, d'écoute et d'entretien</p> <p>Méthodes et techniques de recueil de données et problématisation</p> <p>Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle :</p> <p>Elaboration d'une posture éthique</p> <p>Analyse de son positionnement dans la relation d'accompagnement avec les personnes</p> <p>Confidentialité et secret professionnel</p> <p>Exercices écrits type épreuve DC2</p> <p>Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de recherche, l'analyse, la réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel de CESF.</p>		
---	--	--	--

<p>DC2-AB-M4</p> <p>Approfondissement des interventions sociales individuelles et collectives</p>	<p>Connaissances théoriques : <u>Cours spécifique CESF :</u> UF : La personne dans le projet social La place de la personne et des professionnels dans les projets individuels et collectifs : notion d'empowerment, coconstruction de projets, ... L'accompagnement, la relation d'aide et la participation Notions de contrat, parcours et de projet dans l'environnement de la personne UF : Accueil et accompagnement Les notions d'accueil et d'accompagnement dans l'intervention sociale individuelle et collective La participation de l'utilisateur UF : Le collectif <u>Cours communs ES/EJE/ASS/ETS/CESF</u> La dynamique de groupe et ses outils, gestion des conflits, la régulation Le travail social collectif et communautaire Le développement social</p> <p><u>TD communs ES/EJE/ASS/ETS/CESF :</u> La place de la personne dans les écrits professionnels (vers un écrit sans jugement) La dynamique de groupe et le travail social collectif (travail d'équipe)</p> <p>Contenu de formation transversal au DF2 : cours/travaux dirigés/témoignages de professionnels Différentes pratiques professionnelles. (Interventions de professionnels /TD) Techniques et méthodes de médiation et de négociation Démarche individuelle Méthodes et techniques d'évaluation Techniques et méthodes d'observation, d'écoute et d'entretien Méthodes et techniques de recueil de données et problématisation Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : Elaboration d'une posture éthique Analyse de son positionnement dans la relation d'accompagnement avec les personnes Confidentialité et secret professionnel</p> <p>Suivi individuel régulier de l'écrit de l'intervention sociale individuelle ou collective par le formateur référent. Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de recherche, l'analyse, la réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel de CESF.</p> <p>Stage : Mise en œuvre des projets d'intervention sociale individuelle et collective et prise en compte de son évaluation (ou perspectives) avec la personne/usager (ou le groupe) dans le cadre du mandat, des missions.</p>		
---	---	--	--

Lieu et Date :

Nom (en clair) et Signature du candidat :

Modalités de remplissage du document à l'attention des candidats:

Rappel : la copie du (des) diplôme(s) ainsi que leurs contenus détaillés (ou référentiels) doit être impérativement produite par le candidat dans le dossier de demande d'allègements.

Colonne 1 : préciser le titre du diplôme obtenu en utilisant son sigle.

NB: l'IRTS vérifiera vos déclarations au regard des documents fournis dans votre dossier.

Colonne 2 : cocher les différents contenus que vous considérez comme toujours acquis à ce jour.

NB: vos choix représentent un engagement vis à vis des épreuves de certification correspondantes.

Après avoir rempli les tableaux, **n'oubliez pas de dater et signer le document.**

Nom, prénom du candidat :

Allègement(s) demandé(s) :

Extrait Projet pédagogique CESF 2019

Cf. modalités de remplissage des tableaux en fin de document

DOCUMENT RENDANT LISIBLE LES ACQUISITIONS ANTÉRIEURES à partir des éléments produits par le candidat AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL ET DES MODULES DE FORMATION DECESF			
DC3 COMMUNICATION PROFESSIONNELLE			
Intitulé des modules	Contenu	1 Contenu commun avec un diplôme obtenu	2 considéré Acquis
<p>DC3-M1</p> <p>Communication professionnelle institutionnelle et interinstitutionnelle à visée stratégique</p>	<p><u>Connaissances théoriques</u></p> <p><u>UF La communication institutionnelle et interinstitutionnelle</u> Travail d'équipe Représentation du service, de l'établissement, de l'institution Animation de réunions</p> <p><u>UF Stratégie de communication en travail social</u> Communication professionnelle formelle et informelle Méthodologie des différents écrits professionnels : note de synthèse, note d'information, rapport social, note d'aide à la décision...</p> <p>Ethique et déontologie de la communication, participation des personnes concernées</p> <p><u>Contenu de formation transversal au DF3 : cours/travaux dirigés/témoignages de professionnels</u> Méthodes, outils et supports dans une stratégie de communication Traitement de l'information : analyse, interprétation, exploitation et conversation des informations Modalités de participation de la personne dans la communication orale et écrite Engagement du professionnel dans la communication Respect des principes éthiques et juridiques de la communication Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de</p>		

<p>DC3-M2</p> <p>Communication interculturelle, du réseau local au réseau européen</p>	<p><u>Connaissances théoriques :</u></p> <p>UF : Le numérique <u>Cours commun TISF/CESF</u> Usages et pratiques numériques en travail social Usages et pratiques numériques par les publics Supports de communication numérique et multimédia Traitement et gestion des données personnelles</p> <p><u>UF : Langue vivante étrangère : Séjour linguistique</u></p> <p>Séjour de 3 journées dans une ville d'Europe et visites à visée sociale et culturelle Visites d'établissements à caractère social ou médico-social Réalisation d'un écrit en anglais (support numérique, diaporama, etc,...) présentant un ou des établissements visités pendant le séjour linguistique</p> <p><u>Stage</u></p> <p>Pratique de la communication orale professionnelle et mise en liens entre les apports théoriques du semestre 5 et la pratique de terrain</p>		
--	--	--	--

Lieu et Date :

Nom (en clair) et Signature du candidat :

Modalités de remplissage du document à l'attention des candidats:

Rappel : la copie du (des) diplôme(s) ainsi que leurs contenus détaillés (ou référentiels) doit être impérativement produite par le candidat dans le dossier de demande d'allègements.

Colonne 1 : préciser le titre du diplôme obtenu en utilisant son sigle.

NB: l'IRTS vérifiera vos déclarations au regard des documents fournis dans votre dossier.

Colonne 2 : cocher les différents contenus que vous considérez comme toujours acquis à ce jour.

NB: vos choix représentent un engagement vis à vis des épreuves de certification correspondantes.

Après avoir rempli les tableaux, **n'oubliez pas de dater et signer le document.**

Nom, prénom du candidat :

Allègement(s) demandé(s) :

Cf. modalités de remplissage des tableaux en fin de document

DOCUMENT RENDANT LISIBLE LES ACQUISITIONS ANTÉRIEURES à partir des éléments produits par le candidat AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL ET DES MODULES DE FORMATION DECESF			
DC4 IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER INSTITUTIONNELLES			
Intitulé des modules	Contenu	1 Contenu commun avec un diplôme obtenu	2 considéré Acquis
DC4-B-M1 Les politiques sociales dans des dynamiques institutionnelles et partenariales	<p>Connaissances théoriques UF : Les politiques sociales, organisation et mise en œuvre <u>Cours spécifiques CESF (compléments des acquis du BTSESF)</u> Contexte d'émergence et évolution des politiques sociales Articulation entre les acteurs des politiques sociales et médico-sociales Mobilisation des politiques sociales au service d'une pratique professionnelle Protection de l'enfance et prévention de la délinquance Connaissance des dispositifs sociaux Enjeux et évolution du partage de compétences des acteurs dans le champ de l'action sociale Gouvernance et diversité des modèles territoriaux de l'action sociale et médico-sociale Enjeux de l'évaluation des politiques sociales</p> <p><u>Cours communs ES/EJE/ASS/ETS/CESF</u> - Les perspectives européenne et internationale du travail social et des politiques sociales</p> <p>Contenu de formation transversal au DF4 : cours/travaux dirigés/ témoignages de professionnels Elaboration de la pratique professionnelle, témoignages de professionnels et TD : Méthodologie et outils de l'analyse territoriale Méthodologie de construction de projets multipartenariaux et de réseaux Méthodes et outils d'évaluation au service du partenariat et du travail en réseau et de formalisation de sa pratique professionnelle Méthodes et techniques de médiation, de négociation, de prise de décision, de recherche documentaire et de veille professionnelle Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : Positionnement professionnel dans les relations partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles Engagement du professionnel dans la représentation du service, de l'établissement et de l'institution Analyse de ses pratiques professionnelles, réflexivité Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de recherche, l'analyse, la réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel de CESF.</p> <p>Stage : Approche d'un (des) public(s) et des problématiques sociales dans un cadre institutionnel. Approche des principes et règles de déontologie d'une institution, d'un réseau social.</p>		

<p>DC4-B-M2</p> <p>Le professionnel CESF dans des dynamiques institutionnelles, partenariales à l'échelle d'un territoire</p>	<p>Connaissances théoriques UF :Territoire et engagement social, environnemental et solidaire <u>Cours spécifiques CESF :</u> Écologie appliquée à la vie quotidienne et développement durable Les problématiques territoriales <u>Cours communs ASS/CESF :</u> Économie sociale solidaire La participation des habitants Le développement social UF : Partenariat et réseaux : <u>Cours spécifiques CESF :</u> Les partenariats Les réseaux L'équipe La coopération et la médiation interinstitutionnelle en travail social Culture d'institution, culture professionnelle La négociation, la délibération, la décision. UF :Travail d'équipe : <u>Cours et TD communs ASS/ES/ETS/EJE/CESF :</u> Connaissance du rôle et de la place des différents professionnels Fonctionnement de l'équipe Interaction et stratégies en équipe <u>Cours spécifique CESF :</u> Risques psychosociaux Contenu de formation transversal au DF4 : cours/travaux dirigés/ témoignages de professionnels Elaboration de la pratique professionnelle, témoignages de professionnels et TD : Méthodologie et outils de l'analyse territoriale Méthodologie de construction de projets multipartenariaux et de réseaux Méthodes et outils d'évaluation au service du partenariat et du travail en réseau et de formalisation de sa pratique professionnelle Méthodes et techniques de médiation, de négociation, de prise de décision, de recherche documentaire et de veille professionnelle Ateliers de professionnalisation/TD sur l'analyse de la pratique professionnelle : Positionnement professionnel dans les relations partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles Engagement du professionnel dans la représentation du service, de l'établissement et de l'institution Analyse de ses pratiques professionnelles, réflexivité Guidance mémoire. Les quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » permettant d'appréhender la démarche de recherche, l'analyse, la réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel de CESF. Stage : Analyser une situation partenariale, se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat au sein d'une institution, d'un réseau social et à l'échelle d'un territoire.</p>		
---	--	--	--

Lieu et Date :

Nom (en clair) et Signature du candidat :

Modalités de remplissage du document à l'attention des candidats:

Rappel : la copie du (des) diplôme(s) ainsi que leurs contenus détaillés (ou référentiels) doit être impérativement produite par le candidat dans le dossier de demande d'allègements.

Colonne 1 : préciser le titre du diplôme obtenu en utilisant son sigle.

NB: l'IRTS vérifiera vos déclarations au regard des documents fournis dans votre dossier.

Colonne 2 : cocher les différents contenus que vous considérez comme toujours acquis à ce jour.

NB: vos choix représentent un engagement vis à vis des épreuves de certification correspondantes.

Après avoir rempli les tableaux, **n'oubliez pas de dater et signer le document.**